

LA CONTRIBUTION
ÉCONOMIQUE
DES CENTRES
COLLÉGIAUX
DE TRANSFERT
DE TECHNOLOGIE

SOMMAIRE EXÉCUTIF

10 octobre 2014



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) contribuent de manière importante à l'économie du Québec par leur impact sur le soutien et le développement des entreprises, les répercussions de leurs dépenses d'exploitation et d'investissement ainsi que, plus globalement, leur contribution au développement économique des différentes régions du Québec. Les impacts quantifiables de cette contribution sont majeurs, tels que résumés dans le tableau qui suit.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES QUANTIFIABLES DES CCTT, 2012-2013

	AUGMENTATION DES BÉNÉFICES
Pour les entreprises <ul style="list-style-type: none">• Une amélioration de la productivité• Un renforcement des systèmes globaux d'innovation	210,0 millions de \$ annuellement
Pour la société québécoise <ul style="list-style-type: none">• 1,3 milliard de \$ aux entreprises clientes• 66 millions de \$ aux employés et fournisseurs	1,3 milliards de \$ annuellement
Pour les contribuables <ul style="list-style-type: none">• 18 millions de \$ en revenus fiscaux et parafiscaux provenant des activités des CCTT	18 millions de \$ annuellement

Par ailleurs, l'impact des CCTT sur l'économie du Québec dépasse de beaucoup ces éléments quantifiables. En raison de leur grande intégration au tissu économique du Québec et de ses régions, les CCTT contribuent de façon significative au dynamisme économique de la province.

DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES POUR LES ENTREPRISES

Le niveau de vie de la société québécoise est étroitement lié à la productivité et à la compétitivité des organisations établies sur son territoire. Les bénéfices économiques que les entreprises tirent de la présence des CCTT sont multiples :

- Les CCTT constituent un vaste réseau régional et national d'expertise qui soutient les efforts d'innovation des entreprises. En 2012-2013, ce sont 3 888 entreprises et organismes qui ont bénéficié de ce soutien, comparativement aux 2 979 entreprises en 2008-2009.
- L'approche collaborative des CCTT permet aussi de renforcer les systèmes globaux d'innovation. Grâce à leurs partenariats avec une variété d'acteurs du domaine de la recherche au Québec et hors Québec, incluant des universités et des entreprises de toutes tailles, les CCTT contribuent à intégrer les entreprises et notamment les PME au sein de réseaux d'innovation. Or, la présence de tels réseaux est une condition de succès des régions innovantes et de filières industrielles performantes.
- Une récente enquête couvrant la période de 2007 à 2011 révélait que 93 % des clients estiment qu'ils ont amélioré leur capacité d'innovation grâce aux services reçus des CCTT, notamment par l'appropriation de nouvelles connaissances, de nouvelles expertises ou de savoir-faire ainsi que par l'amélioration des compétences du personnel. Selon cette même enquête, l'impact sur la profitabilité des entreprises a augmenté de 78 %. Globalement, nous estimons que l'impact sur la profitabilité des entreprises en 2012-2013 est de **210 millions de \$**.

DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES POUR LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Des entreprises plus productives et plus innovantes représentent des atouts économiques de premier plan pour une société, mais la société québécoise retire des bénéfices économiques additionnels :

- La contribution des CCTT à l'augmentation de la profitabilité des entreprises et organismes clients a permis de soutenir plus de 10 000 emplois et **près de 1,3 milliard de \$** annuellement en valeur ajoutée dans l'économie québécoise. Sans compter que les CCTT contribuent à l'augmentation du bassin de connaissance et à la performance des entreprises dans des domaines industriels prioritaires pour le Québec.
- Les CCTT génèrent aussi un effet de levier important pour les investissements publics. En 2012-2013, l'effet de levier moyen du financement public de fonctionnement se chiffrait à 4,3 : chaque dollar investi dans le fonctionnement des CCTT par le gouvernement du Québec contribuait à soutenir 4,30 \$ de projets.
- Les dépenses des CCTT ont permis de générer, en 2012-2013, plus de **66 millions de \$** en valeur ajoutée au Québec, de soutenir plus de 1 000 emplois et de générer des entrées fiscales et parafiscales de **18 millions de \$** pour le gouvernement du Québec et de 7 millions de \$ pour le gouvernement fédéral.

DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES POUR LES RÉGIONS

De par leur répartition sur l'ensemble du territoire québécois, ainsi que leur enracinement dans le tissu économique des régions, les CCTT constituent un moteur de développement économique pour de nombreuses régions du Québec :

- Les CCTT sont ancrés dans la réalité économique des régions; les différents secteurs d'activité des CCTT sont bien souvent en phase avec le tissu industriel des régions.
- Les CCTT favorisent le développement de tissus régionaux innovants et soutiennent les efforts d'innovation des entreprises régionales.
- Les CCTT stimulent l'activité économique locale et régionale par les dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées dans leurs régions.

L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2014 KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

KPMG, le logo de KPMG et le slogan « simplifier la complexité » sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International. SECOR et le logo de SECOR sont des marques de commerce de KPMG International.